

COMMENT VIDANGER UNE PISCINE PRIVEE SANS POLLUER

SUR LES COMMUNES DU SIAHVG: MESSIMY, SOUCIEU EN JARREST, THURINS



CAUSES	TYPES DE VIDANGES	TYPES TRAITEMENTS	PRESCRIPTIONS	LIEU DU REJET					
				EAUX USEES	UNITAIRE (EU et EP)	FOSSE SCEPTIQUE	EAUX PLUVIALES	TERRAIN DU PROPRIETAIRE	VIDANGEUR PRO
*FIN D'HIVERNAGE *REPLACEMENT LINER *REPARATIONS *TRAITEMENTS CHOCS *DIVERS	VIDANGE PROGRAMMEE OU EXCEPTIONNELLE	CHLORE SEUL	*APRES 21 JOURS MINIMUM D'ARRET DE TRAITEMENT	NON	NON	NON	débit maxi 2l/s (environ 7m3/h)	Epandage maîtrisé	OUI
			*AVANT LES 21 JOURS MINIMUM	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
		*QUELQUE SOIT LA DUREE D'ARRET DE TRAITEMENT	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	
*ENTRETIEN COURANT	NETTOYAGE FILTRE	TOUS TRAITEMENTS	*REJET PENDANT 3 MINUTES MAXI	OUI	OUI	NON	NON	Epandage maîtrisé (risque pour la végétation)	OUI

LE NON RESPECT DE CES PRESCRIPTIONS PEUT AVOIR DES CONSEQUENCES GRAVES POUR L'ENVIRONNEMENT ENTRAINANT DES SANCTIONS PENALES

UN DOUTE ? : CONTACTEZ LE SIAHVG
04 37 22 69 23

